

**Mercredi 10 janvier 2024**  
(report de la rencontre du 12 décembre 2023)

## PROCÈS VERBAL

**Présences :**

- Chantal Asselin, enseignante
- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Jacynthe Bolduc, parent
- Louis Brouillette, enseignant
- Jean-Pierre Cyr, parent, trésorier
- Jean Descôteaux, parent, président
- Sophie Desharnais, parent, secrétaire,  
représentante de l'OPP
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent, représentante  
du Comité de parents
- Marie-Ève Gaulin-Leduc, enseignante
- Chantal Hébert, éducatrice au service de garde
- Anne-Marie Lefebvre, enseignante
- Marilyne Lemaire, enseignante
- David Marticoréna, parent, vice-président
- Amélie Martin-Caya, directrice
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Hélène Veillette, enseignante

**Absences :**

- Marie-Ève Bruneau, enseignante
- Marie St-Martin, responsable du service de garde

### **1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée;

Sophie Desharnais est nommée à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum;

La séance est ouverte à 19h00. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de huit parents.



### 1.3 Adoption de l'ordre du jour;

Lecture de l'ordre du jour par Jean Descôteaux. Aucun ajout n'est souhaité. L'ordre du jour est proposé par Louis Brouillette et appuyé par Audrey Jeanne Beaudoin. Le tout est adopté à l'unanimité.

### 1.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal;

Les membres du conseil d'établissement confirment avoir lu le procès-verbal, un mot manquant (eu) dans le précédent procès-verbal est rapporté. Les membres ne souhaitent aucun autre changement. Hélène Veillette propose l'adoption du dernier procès-verbal, appuyée par Hélène Gadbois-Nadeau. Le tout est adopté à l'unanimité.

### 1.5 Suivi du dernier procès-verbal;

Jean Descôteaux a communiqué avec Éric Pontbriand, ce dernier a accepté de participer au conseil d'établissement à titre de membre de la communauté. De plus, il n'y a finalement pas de nouvelles sorties scolaires à ajouter à celles déjà présentées.

Les autres suivis sont présentés aux prochains sujets à l'ordre du jour.

## **2 OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL**

### 2.1 Correspondances reçues par le président;

Aucune correspondance reçue.

### 2.2 Vie de l'école : sorties scolaires, cours hors-école, utilisation des locaux, cours parascolaires, traiteur

Les portes ouvertes auront lieu samedi prochain et les tests de sélection sont à venir par la suite. L'activité «Patinons en cœur» aura lieu le 1<sup>er</sup> février prochain, au parc St-Alphonse. La dictée PGL se tiendra le 25 janvier prochain. La présentation des capsules Hors-piste dédiées à la gestion de l'anxiété chez les enfants débutent bientôt pour les élèves. Le 21 janvier, des élèves de l'école participeront au gala des Bravos du CSSRS. Le 5 février débutera le projet de cinéma pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. Avant les Fêtes, le bingo de Noël a été apprécié et les élèves de 6<sup>e</sup> année ont offert un spectacle de Noël à leurs grands-parents.

En lien avec la récente grève, il est possible que les examens du Ministère soient reportés. De plus, seulement 1/3 des sommes offertes par le gouvernement pour le plan de rattrapage reviennent aux écoles non-syndiquées avec la FAE. Ces sommes seront réparties selon les besoins, il est donc envisagé que l'école ne reçoive pas un montant significatif.

### 2.3 Service de garde

Un membre du personnel du service de garde est toujours en congé de maladie. Les activités proposées demeurent ludiques et appréciées, la qualité de l'animation n'a pas changé pour les enfants malgré les derniers enjeux de ressources humaines.

### 2.4 Corpo

Amélie Martin-Caya fait le bilan de la «Féerie de Noël». Un montant similaire à l'an dernier a été amassé lors de cet événement, soit environ 12 000\$. Le projet «Écoles enracinées» a permis de recueillir environ 1 100\$. La sollicitation des partenaires pour le spectacle de fin d'année sera différente cette année, mieux ciblée dans le temps et plus proactive. Un vote

a également eu lieu pour créer un coussin de 5 000\$ afin de soutenir les familles face aux frais de vocation ou sorties d'école plus dispendieuses.

## 2.5 OPP

Sophie Desharnais nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement. Il n'y a donc aucun point de suivi.

## 2.6 Comité de parents CSSRS

Hélène Gadbois-Nadeau nous informe qu'elle n'a pas pu participer aux dernières rencontres planifiées suite à des enjeux de communication du comité de parents du CSSRS.

# 3 OBJET(S) DE CONSULTATION

## 3.1 Nombre de membre conseil d'établissement

Amélie Martin-Caya nous informe que puisque les parents s'impliquent significativement dans l'école, il est difficile de justifier une réduction du nombre de membres au conseil d'établissement. Si cette avenue est envisagée, ce sera une démarche à long terme à entrevoir. Aucun parent ne manifeste le désir de voir réduire le nombre de membres au conseil d'établissement.

## 3.2 Vouvoiement

Amélie Martin-Caya questionne l'assemblée quant à l'utilisation du vouvoiement par les élèves face aux membres du personnel. Actuellement, les termes «Madame, Monsieur» sont utilisés, le vouvoiement n'est toutefois plus appliqué.

Il est noté que ces termes favorisent le respect et une saine distance. On questionne s'il y a des enjeux d'impolitesse actuellement à l'école et Mme Martin-Caya confirme que non. Le sujet est ponctuellement ramené à l'avant-scène par les membres du personnel.

Les parents sont mitigés, les deux options, c'est-à-dire le vouvoiement et le tutoiement, sont acceptables. La majorité nomme que le «Madame, Monsieur» est pertinent à conserver.

L'équipe-école en discutera et Mme Martin-Caya nous reviendra avec leur avis. Les parents sont invités à questionner les autres parents autour d'eux à ce sujet.

# 4 OBJET(S) D'APPROBATION

## 4.2 Règle de régie interne

La parité parents-membres du personnel est souhaitée. Il demeure qu'il est difficile de trouver des enseignants avec de l'intérêt pour participer au conseil d'établissement. Elles sont rares les écoles où les enseignants s'impliquent autant qu'ici dans un conseil d'établissement. Chantal Asselin remercie la démarche relative à la recherche de parité au sein du conseil.

Ainsi, un ajout à ce sujet est fait aux règles de régie interne et présenté par Amélie Martin-Caya. Se référer au document «Règles de régie interne» pour plus de détails.

L'approbation des règles de régie interne est proposée par Sophie Desharnais et appuyée par Marie-Noëlle Richard. Le tout est approuvé à l'unanimité.

# 4 OBJET(S) D'ADOPTION



#### 4.1 Projet éducatif

Dans le cadre de la mise à jour du projet éducatif, Amélie Martin-Caya nous présente le document final. Une mise en contexte est faite, la mission du CSSRS et de l'école est détaillée, les valeurs de l'école sont également décrites. Les forces et les enjeux à travailler ont été mis en lumière. Le bilan et les constats sont expliqués aux niveaux académiques, du sentiment de sécurité et de la gestion des conflits. Le plan d'action est à concevoir dans les prochains mois. Se référer au document présenté pour de plus amples informations.

L'adoption du projet éducatif proposée par Aurée Jeanne Beaudoin et appuyée par Chantal Asselin. Le tout est approuvé à l'unanimité.

#### 4.2 Budget

Amélie Martin-Caya présente le budget. Quelques points saillants sont évoqués. Les élèves de 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année reçoivent davantage de mesures d'aide que les autres, c'est-à-dire 3h par cycle de 10 jours. Les autres niveaux reçoivent 2h/ cycle de 10 jours. L'aide est modulée en fonction des besoins de chaque groupe. Se référer au document «Sommaire du budget 2023-2024» pour de plus amples informations.

L'adoption du budget est proposée par David Marticoréna et appuyée par Hélène Gadbois-Nadeau. Le tout est approuvé à l'unanimité.

### 6 TRÉSORERIE

Jean-Pierre Cyr ne rapporte aucune dépense.

### 7 QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.

### 5 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

### 6 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre, le 6 février 2024, se tiendra au salon du personnel.

La levée de la séance est proposée par Sophie Desharnais et appuyée par Aurée Jeanne Beaudoin. La rencontre se termine à 21h00 avec l'accord de tous les membres.